



HAL
open science

Licence professionnelle Qualité et processus industriels dans les industries du bois

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Qualité et processus industriels dans les industries du bois. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02038717

HAL Id: hceres-02038717

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038717>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Qualité et processus industriels dans les industries du bois

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) *Production industrielle, spécialité Qualité et processus industriels dans les industries du bois* (QPIB) forme depuis 2004 à l'IUT de Pau et des Pays de l'Adour - Site de Mont-de-Marsan, des étudiants en formation initiale, alternance et formation continue, aux métiers de cadres de niveau intermédiaire dans le secteur du bois. Elle accueille en moyenne 30 étudiants par an.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle QPIB (LP QPIB) forme depuis 2004 des étudiants en formation initiale, alternance et formation continue, aux métiers de cadres de niveau intermédiaire dans le secteur du bois.

Les métiers sont bien renseignés et couvrent quatre domaines (production, construction, vente, qualité). La formation a lieu dans l'IUT de Mont-de-Marsan pour le tronc commun et dans quatre lycées techniques partenaires (Lycée des métiers du bois Haroun Tazieff (St-Paul-Lès-Dax), Lycée Gaston Crampe (Aire-sur-l'Adour), Lycée agricole Jean-Monnet (Vic-en-Bigorre), Lycée agricole Terres de Gascogne (Bazas)) pour les quatre parcours spécialisés. La formation intègre l'Espagnol commercial comme troisième langue afin de répondre aux opportunités locales d'emploi. Cette formation est en bonne adéquation avec les industriels de la filière bois, et offre une ouverture d'esprit aux diplômés afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions dans leurs entreprises respectives. Cette LP QPIB est la seule à proposer en Aquitaine une formation complète sur le bois : elle rassemble tous les acteurs de la filière bois et forme les étudiants aux métiers pluridisciplinaires allant de l'exploitation à l'utilisation finale avec une démarche qualité et environnement.

Les étudiants sont recrutés en BTS, DUT, BTSA et reprise d'études. Il y a peu de candidats issus de deuxième année de licence (L2) - quatre sur la période 2009-2014 - et peu de recrutements en formation continue. Le partenariat entre l'IUT de Mont-de-Marsan et les quatre lycées partenaires permet de maîtriser l'offre de formation sur un territoire assez large : plus de 75 % des étudiants de la LP QPIB viennent des lycées partenaires. La formation a tissé des liens avec le milieu professionnel (pôle de compétitivité Xylofutur, plateforme technologique Aquitaine Bois et d'enseignement Xylosup), même si ces contacts ne semblent pas faire l'objet de partenariats formalisés.

Le volume horaire est de 550 heures, y compris le projet tutoré (150 heures) et le stage dure 16 semaines. L'équipe pédagogique est constituée de 35 intervenants. Les cours sont dispensés par des professionnels (41 %), par des enseignants-chercheurs (11 %) et par des enseignants du secondaire. Le pilotage de la formation est assuré par un enseignant-chercheur du département SGM de l'IUT, n'intervenant pas dans l'enseignement, et par des référents des quatre lycées partenaires. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois l'an. Les retours des intervenants et des étudiants y sont discutés, mais le rapport ne donne pas de résultats ni d'exemples.

La formation de la LP QPIB est attractive, avec en moyenne 77 dossiers pour 30 inscrits. Il y a mixité entre étudiants de formation initiale ou continue et étudiants en alternance en apprentissage ou contrat de professionnalisation. Le recrutement se fait essentiellement en BTS (techniques bois) et BTSA (gestion bois et technico-commercial). La volonté de réduire les effectifs à partir de 2010 de 10 à 7 étudiants par parcours en moyenne laisse transparaître la nécessité d'améliorer le niveau des étudiants en entrée. Aucune demande de validation des acquis professionnels (VAP) ou de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été faite pour intégrer ou valider cette formation malgré l'accord-cadre avec l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) ou la mise en place par l'UPPA du dispositif de la validation des acquis de l'expérience (DIVA).

Le taux de réussite est proche de 100 %, et le taux d’insertion professionnelle est en moyenne de 85 % sur la période 2008-2013. Peu d’étudiants poursuivent des études (quatre sur cette même période). Sur la période 2009-2014, le pourcentage des inscrits en formation initiale est en baisse (passant de 65 % à 18 %), alors que les apprentis et les contrats de professionnalisation sont en hausse (passant de 35 % à 82 %). La durée moyenne de recherche d’emploi est passée de cinq mois à trois mois sur la période 2007-2011. 38 % des étudiants de formation initiale ont trouvé leur premier emploi dans l’entreprise d’accueil du stage. Ce chiffre est de 88 % pour les étudiants en alternance.

Le tableau recensant la situation des diplômés 2008 à 2011 montre la cohérence entre le diplôme et le niveau de l’emploi occupé (en général, emploi de niveau intermédiaire) et entre la formation proposée et les secteurs d’activité principalement industriels des diplômés [40 % Industries (manufacturières, extractives et autres), 25 % Construction, 10 % Commerce, 10 % Agriculture, sylviculture et pêche, 6 % Enseignement, 8 % dans d’autres secteurs].

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Par la présence d’enseignants-chercheurs, il existe des liens avec les laboratoires de recherche (EPCP IPREM, laboratoire d’accueil du responsable pédagogique), mais les thématiques de recherche sont éloignées du cœur de formation de la LP.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>C’est un point fort de la LP QPIB, en relation avec les industriels par les pôles de compétitivité (Xylofutur), les structures (Xylosup), et la plateforme technologique, mais dont on ne peut apprécier les retombées tangibles. Les professionnels proposent des projets tuteurés, participent aux jurys et aux conseils de perfectionnement. Il manque dans le dossier principal une description des dispositifs particuliers de suivi d’étudiants en alternance dans l’élaboration de leur projet professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La politique des stages bénéficie de l’appui du Bureau d’Aide à l’Insertion Professionnelle (BAIP). Une convention type est utilisée par l’établissement. Les projets tuteurés (50 % en relation directe avec l’industrie) sont réalisés par petits groupes de deux à quatre étudiants. L’évaluation est faite au travers d’un rapport et une soutenance orale. Une moyenne générale supérieure à 10/20 est obligatoire pour ces deux unités d’enseignement (UE).</p> <p>Les étudiants en alternance sont dispensés du projet tuteuré sans qu’il soit précisé dans le dossier comment est compensée cette dispense en termes d’attribution des crédits (12 crédits ECTS). Cette disposition ne semble pas conforme à l’arrêté de novembre 1999 régissant les licences professionnelles. Les dispositifs de coordination des projets à l’échelle de toute la LP QPIB ne sont pas exposés. Au final, cela donne une impression de « grand flou ». Quelles sont les solutions envisagées si l’étudiant ne trouve pas de stage ?</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Il existe quelques liens non contractuels (Université de Laval, Québec). Les modalités de mobilité sortante ne sont pas explicites (quelle est la nature des liens et des échanges avec l’Université Laval ?) Des mobilités entrantes existent (quatre en cinq ans) également mais rien n’est formel.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>L’établissement a mis en place un dispositif validé en CEVU : accueil de l’étudiant (via un tutorat d’accueil) et suivi individualisé de l’étudiant à travers les professeurs référents. Il existe également des remises à niveau pour trois options UE. Il ne semble pas exister de passerelles (entrantes et sortantes) avec d’autres formations - notamment les licences <i>Biologie</i> et <i>Physique-chimie</i> de l’UPPA. De manière générale, la LP QPIB semble être déconnectée de son environnement universitaire proche du fait de sa dispersion sur plusieurs sites.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est organisée par le DIVA (Dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience) en cohérence avec le projet personnel et/ou professionnel de l'étudiant. Aucun élément supplémentaire spécifique à la LP QPIB n'est proposé ici. La disparité de profils (formation initiale, en alternance par apprentissage et contrat de professionnalisation) ne facilite pas le pilotage de la LP QPIB qui est déjà dispersée géographiquement. Les compétences transversales sont suffisantes (20 % du volume horaire) mais pourraient être complétées. L'Espagnol commercial est enseigné pour répondre aux opportunités locales d'emploi. Il n'y a pas de dimension numérique propre à la LP QPIB.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La délivrance des crédits ECTS pour chaque UE est acquise si sa moyenne est supérieure à 10/20. L'importance des deux unités d'enseignement Stage et Projet est mise en avant avec 28 crédits sur 60 à elles deux. Les évaluations sont basées sur les rapports d'activité, les études de cas, les soutenances orales et les examens écrits, mais la constitution du jury n'est pas donnée dans le dossier. En revanche, reste la question de la dispense de projet tuteuré pour les étudiants en alternance. Comment sont réaffectés les 12 crédits de projet tuteuré ?</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'établissement délivre l'ADD. Le dossier ne reprend que les éléments de réponse proposés à l'échelle de l'UPPA, qui fait partie du réseau PEC (Portefeuille d'Expérience et de Compétences) depuis 2009. Rien de spécifique, ni de tangible n'est développé pour la LP QPIB.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire Des Étudiants (ODE) de l'UPPA, avec des taux de réponse supérieurs à 80 %. Les taux d'insertion professionnelle sont en moyenne de 85 % sur les quatre dernières années, avec embauche après le stage pour 38 % des diplômés issus de la formation initiale et pour 88 % des alternants. Il n'est pas fait mention d'enquêtes internes réalisées par le responsable de formation ou les référents dans les lycées partenaires.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les différents conseils et commissions qui contribuent au pilotage d'une formation semblent présents et fonctionnels. L'autoévaluation des formations est pilotée par l'établissement avec relecture interne et identification des pistes d'amélioration. Des éclaircissements seraient à apporter sur le rôle et l'influence de la structure Xylosup sur la formation. Le conseil de perfectionnement réunit une fois par an tous les acteurs de la formation, mais aucun compte-rendu ni relevé de décision n'est annexé au document transmis.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bon taux d'insertion professionnelle : hors poursuites d'étude, 85 % des étudiants ont un emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme.
- Bonne adéquation avec les industriels de la filière bois en Aquitaine, contacts réguliers avec les entreprises (pôle de compétitivité Xylofutur), forte proportion d'enseignements par les professionnels (41 %).
- Accueil des étudiants sous différents statuts (formation initiale, formation continue, apprentissage, contrat de professionnalisation).
- Bonne expertise dans les enseignements des spécialités et du tronc commun, avec aussi l'Espagnol commercial comme troisième langue vivante afin de répondre aux opportunités locales d'emplois.

Points faibles :

- Le référentiel devrait faire apparaître plus nettement un jeu de compétences communes puis une déclinaison de compétences spécifiques aux parcours.
- Peu de candidats en formation continue.
- Recrutement peu diversifié (80 % des effectifs proviennent de BTS et BTSA) n'exploitant pas ou peu les filières de DUT : cette LP est plutôt une troisième année du BTS.
- Pilotage de la formation : le responsable n'assure pas de cours dans la formation.
- Non-conformité des projets tuteurés avec l'Arrêté du 17 novembre 1999.
- Pas de candidatures VAE ni VAP : ces dispositifs ne sont quasiment pas exploités pour la LP QPIB.
- L'éloignement géographique des sites d'accueil des parcours et des unités d'enseignement.

Conclusions :

Cette LP QPIB est la seule à proposer en Aquitaine une formation complète sur les métiers du bois. Elle s'appuie sur le partenariat entre l'IUT de Pau et des Pays de l'Adour et quatre lycées répartis sur les départements de la Gironde, des Landes et des Hautes-Pyrénées. Bien construite, elle répond aux besoins des métiers, qui sont bien renseignés avec des exemples couvrant les quatre domaines visés (Production, Construction, Vente, Qualité). L'attractivité de la formation est normale. Le taux de réussite est proche de 100 %, et le taux d'insertion professionnelle est en moyenne de 85 % sur la période 2008-2013.

Comme points d'améliorations, il serait utile de réfléchir sur une nouvelle présentation des compétences métiers (distinction entre compétences communes au niveau de la LP QPIB et spécifiques aux parcours), sur la diversification des publics (la chute des flux provenant de DUT et l'absence d'entrées depuis la L2 sont inquiétantes d'autant que ce profil d'étudiants étaient visés initialement), l'utilisation du numérique, la réalisation de stage à l'étranger, la valorisation des dispositifs de validation des acquis professionnels et de l'expérience.

Plusieurs questions subsistent. Quelles sont les modalités de gestion différenciées des publics en formation initiale ou en alternance ? Comment sont réaffectés les 12 crédits de projet tuteuré dont sont dispensés les étudiants en alternance (ceci n'est pas conforme à l'Arrêté du 17 novembre 1999) ?

Observations de l'établissement

Licence Professionnelle Qualité et processus industriels dans les industries du bois

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la Licence Professionnelle "Production industrielle" spécialité "Qualité et processus industriels dans les industries du bois" souhaite apporter les précisions suivantes :

1- Pour ce qui concerne les points d'amélioration mentionnés en conclusion :

- L'équipe pédagogique a prévu de travailler dès la rentrée prochaine pour améliorer la communication sur les compétences métiers de notre formation.
- Par rapport à la chute des flux de DUT et d'entrée depuis la L2, l'équipe pédagogique va également accentuer la communication auprès des formations d'IUT susceptibles d'être intéressées par la licence professionnelle et mener la même démarche auprès des L2 ceci, dès l'année universitaire 2015-2016.
- A propos de l'utilisation du numérique, l'équipe pédagogique est consciente qu'il est possible d'améliorer la qualité pédagogique de la formation en utilisant les NTIC. D'ores et déjà, depuis trois ans, un cycle de visioconférences est organisé par le pôle de compétitivité Xylofutur « les conférences du mardi » (cf le site xylofutur.fr). Dès la rentrée prochaine, une réflexion va être menée pour l'amélioration de la pédagogie au travers du numérique.
- Les étudiants vont être incités à davantage profiter des opportunités de stage à l'étranger. La formation s'appuiera pour cela sur le service des relations internationales de l'UPPA ainsi que celui des relations internationales de chaque lycée partenaire.
- Des dispositifs de validation des acquis et de l'expérience existent à l'UPPA au travers de du service FORCO. Il est toutefois possible de renforcer la communication sur l'existence de ces dispositifs afin d'inciter davantage de personnes à rejoindre la formation par le biais de la validation des acquis et de l'expérience.
- Le prochain directeur des études de la licence professionnelle sera un des enseignants de cette licence (et également son co-fondateur).

2- Réponse aux deux questions posées en conclusion : Quelles sont les modalités de gestion différenciées des publics en formation initiale ou en alternance ? et Comment sont réaffectés les 12 crédits de projet tuteuré ?

- Les étudiants en alternance et en formation initiale ont le même enseignement théorique et pratique. Cependant, les étudiants en formation initiale ont un projet tuteuré équivalent à 12 ECTS alors que les étudiants en alternance n'ont pas de projet tuteuré. Pour pallier ce problème, il a été décidé de demander à nos futurs étudiants en alternance de réaliser un travail complémentaire durant leur séjour en entreprise. Ce travail sera l'équivalent du

projet tuteuré. Il fera l'objet d'un mémoire et d'une évaluation orale. Les modalités pratiques seront mises en place dès la rentrée universitaire 2015-2016.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU